

Madame, Monsieur,

Qui sommes-nous ?

Fondée en 2021 par Eron Angjele, Antoine Paris, Gautier Chauvin et Florent Vanaerde, **Arquant Capital** est une société de gestion indépendante agréée et régulée par l'**AMF** sous le numéro d'agrément **GP-202214**.

Convaincue par le caractère disruptif des actifs numériques, l'équipe d'**Arquant Capital** associe professionnels de la finance traditionnelle et experts en nouvelles technologies.

Entièrement dédiée à la gestion passive et active des actifs numériques, **Arquant Capital** propose une gamme de solutions d'investissement faciles d'accès pour une clientèle professionnelle et particulière, associant sa plateforme technologique propriétaire à une structuration innovante.

Possibilités de placement :

F.C.P (Fonds Commun de Placement)

Capital variant de 10 000.00 € à 500 000.00 €.

Taux net annuel 7.70 %.

Durée contractuelle de 12 à 36 mois.

Mandat de gestion

Capital variant de 5 000.00 € à 500 000.00 €.

Frais de gestion/courtage 18 % (uniquement sur les intérêts générés).

Arquant Capital se doit de vérifier en conformité toute personne désirant devenir investisseur/épargnant au sein de notre groupe.

Documents à nous fournir pour la validation en conformité :

- Carte Nationale d'identité.
- Justificatif de domicile.

Il vous faut également choisir où stocker (Wallet) vos actifs cryptographiques de manière sécurisée : **BINANCE, COINBASE**

Nos conseillers restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Monsieur GODET Christophe
Gestionnaire de Patrimoine Senior
Tel : 01 89 26 51 43

Cordialement,

Gautier CHAUVIN
Directeur des ventes
Mail : contact@arquantcapital.com